



Adresse du CCN aux syndiqué-es CGT

Les revendications sociales vont s'imposer au Gouvernement et au patronat !

Nous sommes fier-es des 5 mois de lutte acharnée menée par les syndiqué-es de la CGT !

600 000 adhérent-es CGT salarié-es et retraité-es sur 52 millions d'adultes, ont contribué à faire vaciller le Gouvernement. Imaginons ce que cela serait si nous étions 1 million de syndiqué-es ! En constatant que l'action syndicale est un vrai contrepouvoir, plus de 30 000 salarié-es ont décidé de nous rejoindre. Elles et ils sont probablement encore plus nombreux à refuser la fatalité, à être en colère face au mépris du Gouvernement, et à chercher comment peser sur la réalité pour améliorer leur avenir. Nous devons absolument créer l'occasion de discuter avec elles et eux sur le terrain et leur proposer l'adhésion à la CGT.

Pour faire face à notre mobilisation d'une durée et d'un niveau record, le Gouvernement a fait usage de tous les coups de force et de toutes les combines institutionnelles à sa disposition ! A cause de cela, la réforme des retraites est adoptée. Faudrait-il en conclure que nous avons perdu ? Non ! Pour Emmanuel Macron et son gouvernement, tout est plus compliqué maintenant et le prix à payer sera élevé.

La CGT va prolonger et amplifier l'unité syndicale de manière à accroître le rapport de forces face au patronat et au Gouvernement.

Nous ne raterons aucune occasion de nous battre pour l'abrogation de la réforme que le Gouvernement vient d'imposer. Dans la même logique, la CGT appelle les parlementaires progressistes à utiliser tous les moyens dont ils disposent (PPL, amendements au PLFSS, RIP...) pour enfin obtenir un vote démocratique sur la réforme des retraites.

Continuons à porter notre refus de cette loi et à tout faire pour empêcher sa mise en œuvre. Regagnons ce qui nous a été volé en exigeant la création dans les entreprises et dans les branches de dispositifs permettant des départs anticipés en retraite. La négociation sur les retraites complémentaires AGIRC ARRCO prévue à l'automne sera un enjeu très important pour gagner une amélioration du niveau des pensions des salarié-es du privé et ainsi limiter l'impact de la réforme du régime général.

La CGT se saisira de chaque négociation pour qu'elle se fasse sur la base des exigences des salarié-es et pas sur un agenda social patronal ou gouvernemental régressif.

Avec les réformes en prévision (lycées professionnels, loi « plein emploi », casse des structures de l'Etat et des services publics) le Président de la République ne propose pas de trêve mais une réorganisation de l'économie pour que nos vies servent uniquement à générer du profit dans les entreprises, répondant ainsi aux desideratas du patronat. Avec les budgets 2024 de l'Etat et de la Sécurité Sociale en préparation, il veut faire reculer l'Etat social au profit de l'Etat répressif. C'est inacceptable ! Il cherche à instrumentaliser l'actualité tragique pour détourner l'opinion de ces questions sociales sur les questions de sécurité et d'immigration, faisant la courte échelle à l'extrême-droite. Il veut ainsi diminuer la pression que nous avons imposée sur son Gouvernement et qui le paralyse. Nous ne le laisserons pas faire !

La CGT combat et combattra les idées d'extrême-droite et les actions fascistes. Nous dénonçons l'annulation de spectacles sous pressions de groupuscules obscurantistes. La CGT réaffirme que l'extrême-droite est l'ennemi mortel des travailleuses et travailleurs, de leurs droits et le bras armé du capital.

Dans le même temps où il impose l'austérité pour les salarié-es, le Gouvernement écrit une loi de programmation militaire qui prévoit 413 milliards d'euros de dépenses pour la période 2024-2030. Il encourage et participe directement à la course aux armements. Faire reculer la culture de guerre en France, l'un des principaux pays vendeur d'armes, serait donc un point d'appui pour le monde entier. A

ce titre, la CGT appelle ses syndiqué-es et ses syndicats à participer aux initiatives prévues le 21 septembre 2023, journée internationale pour la Paix.

Le CCN appelle les syndiqué-es à s'impliquer dans leurs syndicats et organisations pour multiplier des luttes, les plus unitaires possibles, sur les salaires, les pensions et l'emploi, tout en liant ces revendications à celle d'une meilleure protection des salarié-es tout au long de leur vie, en particulier en partant en retraite à taux plein à 60 ans maximum !

Le CCN appelle les syndiqué-es à s'impliquer dans leurs syndicats et organisations pour multiplier les actions revendicatives pour exiger l'ouverture de négociations dans les branches professionnelles sur les départs anticipés à la retraite, la reconnaissance des années d'études et les grilles de rémunération.

Enfin, le CCN appelle les syndiqué-es à s'emparer de la journée européenne de grève et de manifestation contre l'austérité qui aura lieu au second semestre 2023, pour en faire un nouveau moment de convergence des luttes et une démonstration de masse que nous ne sommes pas passés à autre chose.

Pour renforcer cette pression sociale, le CCN décide du lancement de deux campagnes qui devront permettre d'alimenter l'activité des syndicats, de la coordonner et de lui donner de la visibilité : une campagne pour un plan syndical pour l'environnement, et une campagne pour la protection « de la naissance à la mort » (citation du programme du Conseil National de la Résistance) qui regroupe la bataille pour la sécurité sociale intégrale, pour la protection dans l'entreprise, et qui crée une nouvelle phase de la bataille des retraites.

Cet été, multiplions les initiatives pour faire adhérer à la CGT, pour accueillir et former les nouveaux adhérent-es. Saisissons-nous de tous les événements publics (festivals, Tour de France...) et utilisons les moments de départs en vacances. Saisissons-nous également des rendez-vous revendicatifs (marches des fiertés LGBT, initiatives saisonniers...).

Le CCN appelle les militantes et militants à se rendre disponibles dans les UL pour réaliser ces déploiements.

Le CCN appelle également les syndicats à programmer des assemblées générales de rentrée dès la dernière semaine d'août, ou la première semaine de septembre.

Enfin, nous lançons un avertissement solennel au Gouvernement : nous voyons le glissement que connaît notre pays sur les libertés publiques, avec des gardes à vue abusives, des contraintes sur les manifestations, la brutalité physique des forces de l'ordre. Nous voyons également la hausse de la violence antisyndicale avec la dégradation de nos permanences, les expulsions de nos bourses du travail, les licenciements pour fait de grève. Nous n'acceptons pas cette remise en cause d'un pan existentiel de la démocratie ! Nous exigeons des mesures d'amnistie et de protection pour les grévistes et les organisations syndicales. Nous agirons dans ce sens dans les mois à venir.

Montreuil, le 15 juin 2023